

IMD World Competitiveness Yearbook 2010

Et compétitivité de l'économie luxembourgeoise

Le rapport *World Competitiveness Yearbook (WCY) 2010* publié par l'institut suisse IMD (International Institute for Management Development) classe le Luxembourg au 11^e rang mondial des économies les plus compétitives parmi 58 pays. L'analyse repose tant sur des indicateurs statistiques que sur l'opinion des décideurs économiques et des dirigeants d'entreprise. Au Luxembourg, l'enquête auprès des entreprises est coordonnée par la Chambre de Commerce.

Le Luxembourg a avancé d'une place dans le classement international, même si sa position en matière de compétitivité est encore loin de ce qu'elle a été en 2007 et 2008, ce qui illustre les difficultés du pays à renouer, au sortir d'une année 2009 particulièrement éprouvante pour l'ensemble des économies mondiales, avec un dynamisme économique marqué.

Dans le cadre de l'édition 2010 du rapport sur la compétitivité, l'IMD a étoffé son analyse en effectuant un *Debt Stress Test*. L'indicateur afférent exprime l'horizon temporel au terme duquel les économies nationales sont susceptibles de retrouver un niveau « supportable » de dette publique, estimé en l'occurrence à 60 % par rapport au PIB. Il est fondé sur la prise en compte de la nature des créanciers des pays évalués (institutions nationales ou internationales), mais également sur des éléments tels que les risques de change auxquels sont exposés les économies, leur capacité de remboursement ou encore leur balance entre actif et passif étrangers. Ainsi est mis en lumière le problème, pour certains pays du classement international, de la crédibilité des politiques publiques et, partant, le lien entre dette publique et compétitivité nationale. Le Grand-Duché apparaît en la matière comme un pays relativement vertueux, avec un niveau de dette inférieur à 20 %, très à l'opposé de pays comme le Japon et les Etats-Unis ou encore, en Europe, le Portugal, l'Italie, la Grèce et la France. Ce classement est néanmoins à relativiser avec extrême prudence dans la mesure où le niveau de dette luxembourgeois a doublé ces deux dernières années et qu'il ne tient pas compte du niveau de dette dit « implicite », ce dernier étant à l'inverse très élevé. Il reste que la sauvegarde d'un niveau supportable (soutenable) de dette est un des éléments qui permet potentiellement de renforcer la compétitivité. En cela, le Luxembourg devrait exploiter davantage qu'il ne le fait ses possibilités d'amélioration de son classement compétitif.

Dans le classement international

La hiérarchie du classement IMD connaît en 2010 quelques changements notables. En premier lieu, les Etats-Unis perdent la tête du Top 10, qu'ils avaient jusqu'à présent toujours tenue, au bénéfice de Singapour, classé 3^e en 2009. Le trio de tête (Hong Kong en 2^e position) se tient en réalité dans un mouchoir de poche en matière de performance compétitive. Taïwan, 23^e en 2009, se classe 8^e en 2010 et la Malaisie passe du 18^e au 10^e rang). On trouve également dans ce Top 10, la Suisse (4^e), la Suède et la Norvège aux 9^e et 6^e places.

Le Grand-Duché reste à la porte de ce Top 10, gagnant une place par rapport à l'édition 2009 du classement. Ses voisins affichent des performances plutôt contrastées : la France passe du 28^e au 24^e rang, la Belgique recule de 3 marches (25^e rang) et l'Allemagne revient au 16^e rang, comme en 2008.

Quatre séries d'indicateurs

Le classement du *World Competitiveness Yearbook* repose sur l'examen de 4 séries d'indicateurs que sont les performances économiques, l'efficacité des pouvoirs publics, l'environnement des affaires et la qualité des infrastructures.

Montrant des faiblesses structurelles chroniques sur bien des aspects de son économie, le Grand-Duché a fini par être sanctionné dans le classement en matière de performances de l'économie domestique, de commerce extérieur, d'investissements internationaux, de prix et d'emploi. Il se positionne à la 51^e place en ce qui concerne les exportations de biens et en 54^e pour ce qui est de la relocalisation de production.

L'environnement fiscal ne constitue pas l'atout principal pour attirer des entreprises au Luxembourg. Des réformes encourageantes avaient été entreprises en 2009 par le gouvernement, mais les mesures envisagées en 2010 et en 2011 suite à la crise pourraient ne pas s'avérer particulièrement profitables au développement des affaires. Reste que la pression fiscale réelle demeure inférieure à celle affichée et que le Luxembourg se situe en position moyenne dans le classement international.

Après avoir enregistré une tendance positive depuis 2007, le Luxembourg rechute à la 21^e place en ce qui concerne les infrastructures. Le pays perd notamment des places en ce qui concerne les infrastructures scientifiques (25^e place en 2010 /14^e place en 2009) c'est-à-dire un des principaux vecteurs de croissance futurs et un des leviers phares de la stratégie UE2020. En ce qui concerne les infrastructures de base, le Luxembourg a perdu 7 places (24^e /17^e) suite aux coupes annoncées récemment dans le contexte de certains grands projets infrastructurels. Plusieurs aspects favorables sont à souligner comme un nombre toujours élevé de brevets déposés par l'industrie proportionnellement au nombre d'habitants, l'adéquation entre les compétences linguistiques nationales et les besoins des entreprises tournées à l'international, la vitesse effective de l'Internet large bande et la proportion relative des personnels de R&D. Les progrès réalisés au niveau du développement de l'Université du Luxembourg sont encourageants et doivent se poursuivre. Néanmoins, il demeure d'importantes difficultés dans plusieurs secteurs cruciaux liés au développement de l'économie de la connaissance, telles qu'un trop faible pourcentage de population inscrite en secondaire, une productivité des brevets qui n'est pas suffisante ou des tarifs fixes large bande qui demeurent trop élevés.

L'édition de WCY 2010 confirme qu'il n'y a pas eu d'amélioration structurelle en ce qui concerne la compétitivité luxembourgeoise. Absent du Top 10 de ce nouveau classement international, le Grand-Duché, au vu de l'absence de réformes structurelles, de l'échec de la Tripartite et de l'adoption de mesures nocives pour la compétitivité de ses entreprises, risque de glisser peu à peu dans les *rankings* internationaux en matière de compétitivité et d'attractivité des sites économiques. Or, les enjeux de compétitivité sont précisément cruciaux pour une économie de taille réduite et largement ouverte sur l'extérieur comme le Luxembourg. Et pour cause, sans qualités compétitives, il risque de ne pas pouvoir exploiter totalement les opportunités de développement et les potentialités offertes en cas de reprise conjoncturelle européenne et mondiale, en particulier si la demande internationale de biens et services devait s'adresser davantage à ses compétiteurs en raison de la capacité de ces derniers à mieux maîtriser les coûts de leurs facteurs de production.